

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 juin 2018

AGRICULTURE DURABLE POUR L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1094)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 32

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE UNIQUE**

À l'alinéa 63, substituer aux mots :

« réduction des émissions de gaz à effet de serre »

les mots :

« protection de l'environnement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La réduction des intermédiaires est une question de survie aussi bien pour les agriculteurs que pour l'environnement.